



PREFECTURE REGION LANGUEDOC- ROUSSILLON

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 86 - JUILLET 2012**

# SOMMAIRE

**Chambre de commerce et d'industrie Nîmes- Uzès- Bagnols- Le Vigan**

**DAGIE**

Décision - Délégations de signature

..... 1





PREFECTURE REGION LANGUEDOC- ROUSSILLON

## **Décision**

**Chambre de commerce et d'industrie Nîmes- Uzès- Bagnols- Le Vigan  
DAGIE**

Délégations de signature

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
DE NIMES-BAGNOLS-UZES-LE VIGAN**

**Séance plénière du 26 avril 2012**

**Sur 50 membres titulaires, étaient présents :**

M. Henry DOUAIS, Président  
M. Jean-Michel TESTARD, Vice-Président Commerce  
M. Franck DUBUC, Vice-Président Industrie  
M. Jean-Loup CALINI, Vice-Président Service  
M. Jean-Yves GARCIA, Trésorier  
M. Guillaume ALLIER, Secrétaire  
M. Frédéric HARLIN, Trésorier Adjoint  
M. Jean-Marc NATALI, Secrétaire Adjoint

Mesdames,  
CASTILLON, COUVERT, DARE, GODDE, LOPEZ, SAVAJOLES, VERDASCO

Messieurs,  
ALVADO, AUDIER, Ayme, BOUSCAREN, CECCARINI, CHARPENTIER, CREGUT, DALLOZ,  
DEVITA, EL MOUNDI, FESQUET, GALLO, GALLOUEDEC, GARCIA, GRASSET,  
HAMPARTZOUMIAN, KASZUBA, LIEURE, LLORCA, MAIO, MARCOS, PERRET, PIAZZOLLA,  
ROUCAYROL, SAN ISIDORO, TAITON, TROLARD, VILLEVIEILLE, ZAUCHE, membres  
titulaires.

**Etaient excusés ou absents :**

Messieurs,  
BERMOND, COUDEYRE, DORNIER, OLAGNIER, SEVILLA, ZAMMIT, membres titulaires.

---

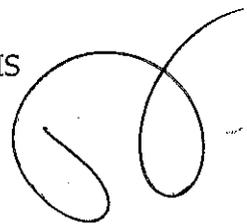
**Délégations de signatures consenties**

Par 44 voix sur 44, l'assemblée a adopté la délibération suivante :

L'assemblée réunie le jeudi 26 avril 2012 prend acte de l'ensemble des délégations de signatures consenties par le Président aux agents de la CCI de Nîmes suivant le tableau joint.

Fait à Nîmes, le 02 mai 2012  
Pour extrait certifié conforme

Henry DOUAIS  
Président



Handwritten signature of Henry Douais.

**DELEGATIONS DE SIGNATURE**

Mandat de Monsieur Henry DOUAIS - Mars 2012 à Décembre 2015

Nom	Prénom	Direction	Service	Gestion Générale	Version du	Gestion des formalités	Version du	Régie	Version du	
MARTIN	Vincent	Direction Générale		Toutes les correspondances relevant du fonctionnement de la C.C.I. et de l'activité des services. Tous les actes dans la limite d'un engagement de dépense de 35 000 € (Trente Cinq Mille Euros), dans le respect du code des marchés publics, Les extraits de délibérations, Les recrutements, lettres d'engagements, titularisations, Les classements, avancements, rémunérations, Les mesures disciplinaires, à l'exception des mesures disciplinaires exigeant la convocation de la Commission Paritaire Locale, conformément à l'article 37 du Statut des C.C.I., Les correspondances avec les représentants du personnel et les délégués syndicaux. Les correspondances avec le personnel, Les contrats de travail des vacataires et contrats de travail à durée déterminée, L'organisation des services.	27 04 12	non concerné	non concerné		non concerné	
VACHEZ	Philippe	Direction Générale	Animation Institutionnelle	Toutes les correspondances et les documents relatifs aux affaires courantes du service animation institutionnelle, à l'exclusion de ceux comportant une prise de position de la C.C.I., tous les actes dans la limite d'un engagement de dépense de 3 000 € (Trois Mille Euros), à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I. et ce dans le respect du code des marchés publics.	27 04 12	non concerné		non concerné		
BRAGA	Jocelyne	RESSOURCES HUMAINES	Personnel	Toutes les correspondances, les documents et les actes ayant trait au fonctionnement du service Ressources Humaines, à l'exclusion des contrats de travail et avenants Les engagements de dépenses en matière de fonctionnement relatifs au Service Ressources Humaines - Personnel, à concurrence de 10 000,00 Euros (dix mille euros), dans le respect du code des marchés publics, Les engagements de dépenses en matière de chanciers sociaux et changes annexes aux salaires et les engagements en matière de salaires le tout conformément au budget en vigueur, Les engagements de dépenses courantes selon l'exécution des marchés relatifs au Service Ressources Humaines - Fonds social - GISC, à concurrence de 10 000,00 Euros (dix mille euros).	09 03 12	non concerné		non concerné		
FAVARI	Jessy	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Développement	Toutes les correspondances relatives aux affaires courantes du service Développement Economique à l'exclusion de celles constituant une prise de position de la C.C.I., Tous les actes dans la limite d'un engagement de dépense de 3 000 € (Trois Mille Euros), à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I. et ce dans le respect du code des marchés publics.	09 03 12	non concerné		non concerné		
GACHON	Thibault	COMMUNICATION	Direction	Toutes les correspondances relatives aux affaires courantes du Service Communication, à l'exclusion de celles comportant une prise de position de la C.C.I. Tous les actes, dans la limite d'un engagement de dépense de 1 000 € (Mille Euros) à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I. et ce dans le respect du code des marchés publics.	09 03 12	non concerné		non concerné		
MICHEL	Bernard	DAGIE	Direction	Toutes les correspondances relatives aux affaires courantes de la D.A.G.I.E. à l'exclusion de celles constituant une prise de position de la C.C.I., Tous les actes dans la limite d'un engagement de dépense de 15 000 € (Quinze Mille Euros), à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I. et ce dans le respect du code des marchés publics.	09 03 12	non concerné		non concerné		
LEFERVRE	Dominique	DAGIE	Etudes	Toutes les correspondances relatives aux affaires courantes du Service Budes, à l'exclusion de celles comportant une prise de position de la C.C.I. Tous les actes, dans la limite d'un engagement de dépense de 3 000 € (Trois Mille Euros) à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I. et ce dans le respect du code des marchés publics.	09 03 12	non concerné		non concerné		

Nom	Prénom	Direction	Service	Gestion Générale	Version du	Gestion des formalités	Version du	Régie	Version du
SAUZE	Brigitte	DAGE	Fichier	Toutes les correspondances relatives aux affaires courantes du Service Fichier, à l'exclusion de celles comportant une prise de position de la C.C.I. Tous actes, dans la limite d'un engagement de dépense de 3 000 € (Trois Mille Euros), à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I. et ce dans le respect du code des marchés publics.	09 03 12	non concerné		non concerné	
FABRE	Nathalie	DAGE	Fichier	non concerné		non concerné		Montant maximum en caisse : 150,00 Euros (cent cinquante euros)	12 03 12
SUCIER	Marc	FINANCIERE	Comptabilité	Toutes les correspondances et les documents relatifs à la fonction comptable et financière, à l'exclusion de ceux comportant une prise de position de la C.C.I., Les déclarations fiscales, Tous les actes dans la limite d'un engagement de dépense de 3 000 € (Trois Mille Euros), à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I. et ce dans le respect du code des marchés publics.	09 03 12	non concerné		Montant maximum en caisse : 1 000,00 Euros (mille euros), Montant maximum par dépense : 300,00 Euros (trois cents euros)	12 03 12
MARINO	Sauveur	FINANCIERE	Services Généraux Aménagement	Toutes les correspondances et les documents relatifs aux affaires courantes des Services Généraux de la Direction Financière et du Service Aménagement – Gestion et Commercialisation, à l'exclusion de ceux comportant une prise de position de la C.C.I., Tous les actes dans la limite d'un engagement de dépense de 15 000 € (Quinze Mille Euros), à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I. et ce dans le respect du code des marchés publics.	09 03 12	non concerné		non concerné	
ROUMAGNAC	Serge	FINANCIERE	Informatique	Toutes les correspondances et les documents relatifs aux affaires courantes du Service Informatique à l'exclusion de toute correspondance comportant une prise de position de la C.C.I., Tous les actes dans la limite d'un engagement de dépense de 3 000 € (Trois Mille Euros), à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I. et ce dans le respect du code des marchés publics.	09 03 12	non concerné		non concerné	
VILLARET	Luc	CCI ENTREPRISES	Direction	Toutes les correspondances relatives aux affaires courantes de la Direction C.C.I. Entreprises, à l'exclusion de celles constituant une prise de position de la C.C.I., Tous les actes dans la limite d'un engagement de dépense de 15 000 € (Quinze Mille Euros), à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I. et ce dans le respect du code des marchés publics.	09 03 12	non concerné		non concerné	
LESPQIX	Yvon	CCI ENTREPRISES	Création-Transmission	Toutes les correspondances et les documents relatifs aux affaires courantes de la mission création et transmission/reprise d'activités et ce y compris les conventions de confidentialité entre cédant et repreneur, à l'exclusion de tous ceux comportant une prise de position de la C.C.I. Toutes les correspondances et les documents relatifs aux affaires courantes du «point information» sous la même réserve que celle mentionnée ci-dessus, Tous les actes entrant dans le cadre de ces missions, dans la limite d'un engagement de dépense de 3 000 € (Trois Mille Euros), à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I. et ce, dans le respect du code des marchés publics.	09 03 12	non concerné		non concerné	
BRUNEL	Pascal	CCI ENTREPRISES	Relais de la CCI Soc. Accompagnement des Entreprises	Toutes correspondances relatives aux affaires courantes des relais de la C.C.I. et du service Accompagnement des Entreprises, à l'exclusion de toutes celles comportant une prise de position de la C.C.I., Tous les actes, dans la limite d'un engagement de dépenses de 3 000 € (Trois Mille Euros) à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I. et ce dans le respect du code des marchés publics.	09 03 12	non concerné		non concerné	

Version du	Régie	Version du	Gestion des formalités	Version du	Gestion Générale	Service	Direction	Prénom	Nom
	non concernée	09 03 12	Tous les documents du commerce international pour lesquels les lois, règlements et conventions internationales prévoient l'intervention des Chambres de Commerce et d'Industrie, notamment en ce qui concerne les certificats d'origine des marchandises destinées à l'exportation, les visas de factures, d'attestations diverses, les légalisations.	09 03 12	Toutes correspondances relatives aux affaires courantes du Relais de Bagnols-sur-Côze, à l'exclusion de celles comportant une prise de position de la C.C.I., Tous actes dans la limite d'un engagement de dépense de 1.500 € (Mille Cinq Cent Euros), à l'exclusion de ceux comportant une prise de position de la C.C.I. et ce dans le respect du code des marchés publics.	Relais de Bagnols-sur-Côze	CCI ENTREPRISES	Valérie	SALLEY
	Montant maximum en caisses : 200,00 Euros (deux cents euros)	09 03 12	Tous les documents du commerce international pour lesquels les lois, règlements et conventions internationales prévoient l'intervention des Chambres de Commerce et d'Industrie, notamment en ce qui concerne les certificats d'origine des marchandises destinées à l'exportation, les visas de factures, d'attestations diverses, les légalisations.		non concernée	Relais de Bagnols-sur-Côze	CCI ENTREPRISES	Perrine	BERARD
	non concernée	09 03 12	Tous les documents du commerce international pour lesquels les lois, règlements et conventions internationales prévoient l'intervention des Chambres de Commerce et d'Industrie, notamment en ce qui concerne les certificats d'origine des marchandises destinées à l'exportation, les visas de factures, d'attestations diverses, les légalisations.		non concernée	Relais de Bagnols-sur-Côze	CCI ENTREPRISES	Isabelle	PILISI
	non concernée	09 03 12	Tous les documents du commerce international pour lesquels les lois, règlements et conventions internationales prévoient l'intervention des Chambres de Commerce et d'Industrie, notamment en ce qui concerne les certificats d'origine des marchandises destinées à l'exportation, les visas de factures, d'attestations diverses, les légalisations.	09 03 12	Toutes correspondances relatives aux affaires courantes du Relais de Beaucaire, à l'exclusion de celles comportant une prise de position de la C.C.I., Tous actes dans la limite d'un engagement de dépense de 1.500 € (Mille Cinq Cent Euros), à l'exclusion de ceux comportant une prise de position de la C.C.I. et ce dans le respect du code des marchés publics.	Relais de Beaucaire	CCI ENTREPRISES	Catharine	MEGER-ARNAUD
	non concernée	09 03 12	Tous les documents du commerce international pour lesquels les lois, règlements et conventions internationales prévoient l'intervention des Chambres de Commerce et d'Industrie, notamment en ce qui concerne les certificats d'origine des marchandises destinées à l'exportation, les visas de factures, d'attestations diverses, les légalisations.		non concernée	Relais de Beaucaire	CCI ENTREPRISES	Bérengère	LAFFONT
	non concerné	09 03 12	Tous les documents du commerce international pour lesquels les lois, règlements et conventions internationales prévoient l'intervention des Chambres de Commerce et d'Industrie, notamment en ce qui concerne les certificats d'origine des marchandises destinées à l'exportation, les visas de factures, d'attestations diverses, les légalisations.	09 03 12	Toutes correspondances relatives aux affaires courantes du Relais du Vigan, à l'exclusion de celles comportant une prise de position de la C.C.I., Tous actes dans la limite d'un engagement de dépense de 1.500 € (Mille Cinq Cent Euros), à l'exclusion de ceux comportant une prise de position de la C.C.I. et ce, dans le respect du code des marchés publics.	Relais du Vigan	CCI ENTREPRISES	Jean-Thierry	LAZARE
	non concernée	09 03 12	Tous les documents du commerce international pour lesquels les lois, règlements et conventions internationales prévoient l'intervention des Chambres de Commerce et d'Industrie, notamment en ce qui concerne les certificats d'origine des marchandises destinées à l'exportation, les visas de factures, d'attestations diverses, les légalisations.		non concernée	Relais du Vigan	CCI ENTREPRISES	Laurence	BOUFFELS
	non concerné	09 03 12	Tous les documents du commerce international pour lesquels les lois, règlements et conventions internationales prévoient l'intervention des Chambres de Commerce et d'Industrie, notamment en ce qui concerne les certificats d'origine des marchandises destinées à l'exportation, les visas de factures, d'attestations diverses, les légalisations.	09 03 12	Toutes correspondances relatives aux affaires courantes du Relais de Vauvert, à l'exclusion de celles comportant une prise de position de la C.C.I., Tous actes dans la limite d'un engagement de dépense de 1.500 € (Mille Cinq Cent Euros), à l'exclusion de ceux comportant une prise de position de la C.C.I. et ce dans le respect du code des marchés publics.	Relais de Vauvert	CCI ENTREPRISES	Laurent	PUECH
	non concernée	09 03 12	Tous les documents du commerce international pour lesquels les lois, règlements et conventions internationales prévoient l'intervention des Chambres de Commerce et d'Industrie, notamment en ce qui concerne les certificats d'origine des marchandises destinées à l'exportation, les visas de factures, d'attestations diverses, les légalisations.		non concernée	Relais de Vauvert	CCI ENTREPRISES	Anne	MISON

Num	Prénom	Direction	Service	Question Générale	Version du	Gestion des formalités	Version du	Régle	Version du
LEROY	Daphné	CCI ENTREPRISES	Formalités des Entreprises Point Formalités/Export	non concernée		Tous les documents du commerce international pour lesquels les lois, règlements et conventions internationales prévoient l'intervention des Chambres de Commerce et d'Industrie, notamment en ce qui concerne les certificats d'origine des marchandises destinés à l'exportation, les visas de factures, d'attestations diverses, les légalisations, ainsi que pour les carnets de passage en douane ATA. Ainsi que pour signer toutes les correspondances relatives aux affaires courantes du service: Formalités des Entreprises, recouvrant les activités suivantes : - le CTE (les formalités entreprises) - le Point A (les formalités apprentissage), - les formalités export, - les formalités AGETIDE.	09 03 12	non concernée	
ARNAUD	Nathalie	CCI ENTREPRISES	Point Formalités/Export	non concernée		Tous les documents du commerce international pour lesquels les lois, règlements et conventions internationales prévoient l'intervention des Chambres de Commerce et d'Industrie, notamment en ce qui concerne les certificats d'origine des marchandises destinés à l'exportation, les visas de factures, d'attestations diverses, les légalisations, ainsi que pour les carnets de passage en douane ATA.	09 03 12	Montant maximum en caisse : 500,00 Euros (cinq cents euros)	12 03 12
ROUSTAN	Fabienne	CCI ENTREPRISES	Formalités/Point A	non concernée		Les documents relatifs à l'enregistrement des contrats d'apprentissage ainsi que des bordereaux d'accompagnement s'y référant.	09 03 12	non concernée	
COMBES	Mante-Ange	CCI ENTREPRISES	Point Formalités/Export	non concernée		Tous documents de commerce international pour lesquels les lois, règlements et conventions internationales prévoient l'intervention des Chambres de Commerce et d'Industrie, notamment en ce qui concerne les certificats d'origine des marchandises destinés à l'exportation, les visas de factures, d'attestations diverses, les légalisations, ainsi que pour les carnets de passage en douane ATA. - signer et viser les documents relatifs à l'enregistrement des contrats d'apprentissage ainsi que des bordereaux d'accompagnement s'y référant.	09 03 12	non concernée	
SAVARY	Rémy	GROUPE FORMATION	Direction	Toutes les correspondances et les documents administratifs ayant trait au fonctionnement courant du Groupe Formation de la C.C.I. dans le cadre des dispositions réglementaires propres aux activités de formation, à l'exclusion de ceux comportant une prise de position de la C.C.I., Tous les actes dans la limite d'un engagement de dépense de 15 000 € (quinze mille Euros), à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I. et ce dans le respect du code des marchés publics. Tous les dossiers de réponse aux appels d'offres propres aux activités de formation et dans la limite des candidatures s'excédant pas 50 000 €, à l'exclusion des attestations relevant de la seule compétence du Président et des réponses faites dans le cadre d'un groupement.	09 03 12	non concerné		non concerné	
GREY	Ghislain	GROUPE FORMATION	IFAG	Toutes les correspondances et documents ayant trait au fonctionnement courant de l'IFAG, à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I., Tous les actes, dans la limite d'un engagement de dépense de 3 000 € (trois mille Euros), à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I. et ce, dans le respect du code des marchés publics.	09 03 12	non concerné		non concerné	
MARTINET	Françoise	GROUPE FORMATION	IFAG	Tous documents et attestations sollicités pour justifier de l'inscription et/ou de la présence aux cours et aux concours des étudiants en ce y compris les certificats de scolarité.	09 03 12	non concernés		non concernée	

Version du	Règle	Version du	Gestion des formalités	Version du	Gestion Générale	Service	Direction	Prénom	Version du	Règle	Version du
	non concernée		non concernée	09 03 12	Toutes les correspondances et les documents administratifs ayant trait au fonctionnement courant du Lycée et du C.F.A., à l'exclusion de ceux comportant une prise de position de la C.C.L. Tous les documents administratifs et les actes dans la limite d'un engagement de dépense de 15 000 € (Quinze Mille Euros), à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.L. et ce dans le respect du code des marchés publics.	Lycée et CFA	GROUPE FORMATION	Marina			
	non concerné		non concerné	09 03 12	Toutes les correspondances et les documents ayant trait au fonctionnement courant du C.F.A., à l'exclusion de ceux comportant une prise de position de la C.C.L. Tous les documents administratifs et les actes dans la limite d'un engagement de dépense de 1 500,00 € (Mille cinq cents Euros), à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.L. et ce, dans le respect du code des marchés publics.	CFA	GROUPE FORMATION	Philippe			
	non concerné		non concerné	09 03 12	Certificats de scolarité, Courriers à l'intention des familles liés à l'administration quotidienne de l'établissement et de la vie scolaire et notamment les notifications, les convocations et les courriers d'information, Déclarations de sorties scolaires, Bulletins scolaires, Conventions de stage et avenants.	Lycée	GROUPE FORMATION	Antoine			
	Montant maximum en caisse : 200,00 Euros (deux cents euros), Montant maximum par dépense : 30,00 € (trente euros)		non concernée	09 03 12	Certificats de scolarité, Courriers à l'intention des familles liés à l'administration quotidienne de l'établissement et de la vie scolaire et notamment les notifications, les convocations et les courriers d'information, Déclarations de sorties scolaires, Bulletins scolaires, Conventions de stage et avenants.	Lycée	GROUPE FORMATION	Bléatrice			12 03 12
	non concernée		non concernée	09 03 12	Toutes les correspondances et les documents ayant trait au fonctionnement	CFA RUF vente commerce logistique	GROUPE FORMATION	Christine			
	non concernée		non concernée	09 03 12	Toutes les correspondances et les documents ayant trait au fonctionnement courant de l'unité de formation « UFP » à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.L.	CFA RUF UFIP	GROUPE FORMATION	Catherine			
	non concernée		non concernée	09 03 12	Toutes les correspondances et les documents ayant trait au fonctionnement courant de l'unité de formation « restauration » à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.L.	CFA RUF restauration	GROUPE FORMATION	Hélène			
	non concernée		non concernée	09 03 12	Toutes les correspondances et les documents ayant trait au fonctionnement courant de l'unité de formation « Mécanique » à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.L.	CFA RUF mécanique	GROUPE FORMATION	Séverine			
	non concernée		non concernée	09 03 12	Toutes les correspondances et les documents ayant trait au fonctionnement courant de l'unité de formation « Pharmacie - Santé » à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.L.	CFA RUF pharmacie santé	GROUPE FORMATION	Sylvie			

Nom	Prénom	Direction	Service	Gestion Générale	Version du	Gestion des formalités	Version du	Régie	Version du
SAUT	Elise	GROUPE FORMATION	CFA RUF management commerciale et tertiaire niveau 3	Toutes les correspondances et les documents ayant trait au fonctionnement courant de l'unité de formation « Management Commercial et Tertiaire Niveau 3 » à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I.	09 03 12	non concernée		non concernée	
RECOUIN	Olivier	GROUPE FORMATION	CFA	non concerné		non concerné		Montant maximum en caisse : 200,00 Euros (deux cents euros). Montant maximum par dépense : 30,00 € (trente euros)	12 03 12
CECE	Michel	GROUPE FORMATION	FORMEUM et Centre de formation de Bagnols-sur-Cèze	Toutes les correspondances ayant trait au fonctionnement de FORMEUM et du Centre de formation de Bagnols sur Cèze, à l'exclusion de celles comportant une prise de position de la CCL Tous les documents administratifs et les actes pris dans le cadre des dispositions réglementaires propres aux activités de formation, dans la limite d'un engagement de dépense de 3 000 € (Trois Mille Euros), à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I. et ce dans le respect du code des marchés publics.	09 03 12	non concerné		non concerné	
TALHAN	Françoise	GROUPE FORMATION	FORMEUM RUF Langues	Toutes les correspondances et les documents ayant trait au fonctionnement courant de l'unité de formation « Langues » à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I., Toutes les correspondances, les actes et les documents en lien avec l'activité commerciale du service (propositions commerciales, devis de formation, devis pour demandeurs d'emploi, dossiers CIF des stagiaires salariés en formation, conventions de formation, stage en entreprise, facturation, relance) à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I.	09 03 12	non concerné		non concernée	
BRUSSAC	Olivier	GROUPE FORMATION	FORMEUM RUF compétences transversales	Toutes les correspondances et les documents ayant trait au fonctionnement courant de l'unité de formation « Compétences transversales » à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I., Toutes les correspondances, les actes et les documents en lien avec l'activité commerciale du service (propositions commerciales, devis de formation, devis pour demandeurs d'emploi, dossiers CIF des stagiaires salariés en formation, conventions de formation, stage en entreprise, facturation, relance) à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I.	09 03 12	non concerné		non concerné	
FONS	Béatrice	GROUPE FORMATION	FORMEUM RUF qualité hygiène sécurité santé environnement	Toutes les correspondances et les documents ayant trait au fonctionnement courant de l'unité de formation « Qualité – Sécurité – Environnement – Santé » à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I., Toutes les correspondances, les actes et les documents en lien avec l'activité commerciale du service (propositions commerciales, devis de formation, devis pour demandeurs d'emploi, dossiers CIF des stagiaires salariés en formation, conventions de formation, stage en entreprise, facturation, relance) à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I.	09 03 12	non concernée		non concernée	
GARCIA	Vincent	GROUPE FORMATION	FORMEUM RUF commerce vente CETEC	Toutes les correspondances et les documents ayant trait au fonctionnement courant de l'unité de formation « Commerce – Vente – CETEC » à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I., Toutes les correspondances, les actes et les documents en lien avec l'activité commerciale du service (propositions commerciales, devis de formation, devis pour demandeurs d'emploi, dossiers CIF des stagiaires salariés en formation, conventions de formation, stage en entreprise, facturation, relance) à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I.	09 03 12	non concerné		non concerné	

Nom	Prénom	Direction	Service	Gestion Générale	Version du	Gestion des formalités	Version du	Régie	Version du
POUYAUD	Nathalie	GROUPE FORMATION	FORMELUM RUF Industrie	Toutes les correspondances et les documents ayant trait au fonctionnement courant de l'unité de formation « Industrie » à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I., Toutes les correspondances, les actes et les documents en lien avec l'activité commerciale du service (propositions commerciales, devis de formation, devis pour demandeurs d'emploi, dossiers CIF des stagiaires salariés en formation, conventions de formation, stage en entreprise, facturation, relance) à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I.	09 03 12	non concernée		non concernée	
COMBE	Marie-Claire	GROUPE FORMATION	Service plateforme Formation-Emploi	Toutes les correspondances et les documents ayant trait au fonctionnement	09 03 12	non concernée		non concernée	
PANSIER	Ghislaine	GROUPE FORMATION	Service Collecte TA	Toutes les correspondances et les documents ayant trait au fonctionnement courant du service collecte TA, à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I.	09 03 12	non concernée		non concernée	
ROUVIERE	Nathalie	GROUPE FORMATION	Service Relation Clients Conseil formation	Toutes les correspondances et les documents relatifs aux affaires courantes du Service Relation Clients Partenaires ou liés au développement de partenariat avec des financeurs (branches professionnelles, OPCVA, etc.) à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I., Toutes les correspondances, les actes et les documents en lien avec l'activité commerciale du service (propositions commerciales, devis de formation, devis pour demandeurs d'emploi, dossiers CIF des stagiaires salariés en formation, conventions de formation, stage en entreprise, facturation, relance, à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I., Tous les actes, dans la limite d'un engagement de dépense de 1 500 € (ville cinq cents Euros), à l'exclusion de ceux constituant une prise de position de la C.C.I. et ce dans le respect du code des marchés publics.	09 03 12	non concernée		non concernée	